

RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2005

**Le doublement des prises de commandes
porte le backlog à un niveau record.
Le bénéfice par action progresse de 15,6%.**

Normes IFRS En millions d'euros (sauf résultat dilué par action)	1 ^{er} semestre		
	<u>2005</u>	<u>2004</u>	<u>Variation</u>
• Backlog au 30 juin	8 210	6 331	29,7%
• Chiffre d'affaires	2 532	2 524	0,3%
• Résultat opérationnel	116,4	102,8	13,2%
• Résultat net	55,0	54,6	0,7%
• Résultat dilué par action (€)	0,60	0,52	15,6%

Le Conseil d'Administration de Technip, réuni le 27 juillet 2005, a arrêté les comptes consolidés du deuxième trimestre et du premier semestre 2005 (non audités) établis selon les normes comptables IFRS.

Daniel Valot, Président Directeur Général, a déclaré : "A partir d'un chiffre d'affaires stable, Technip a dégagé un résultat opérationnel en hausse de plus de 13% et un résultat par action en progression de près de 16%, dans un contexte pourtant perturbé par les fortes hausses de coûts survenues sur les marchés des matières premières et des frêts maritimes.

Pour l'ensemble de l'année 2005, le chiffre d'affaires du Groupe devrait dépasser 5 milliards d'euros. Le taux de marge opérationnelle devrait, comme prévu en début d'année, ressortir à un niveau supérieur à celui de 2004.

Le trait le plus marquant du premier semestre 2005 est la forte croissance du carnet de commandes, qui traduit tout à la fois le mouvement général de hausse des investissements pétroliers et gaziers dans le monde et la pertinence du positionnement acquis par Technip sur les segments d'activité les plus porteurs de notre industrie : les développements en mer profonde, le traitement et la liquéfaction de gaz naturel, les unités de raffinage et d'hydrogène, les usines pétrochimiques de grande taille. Notre environnement de marché est donc devenu plus porteur. Simultanément, les pressions nées de la hausse de l'euro et du coût des matières premières s'atténuent.

Après des années relativement difficiles pour l'industrie des services pétroliers, il semble bien que l'on se trouve à l'entrée d'une nouvelle phase ascendante du cycle. Dans ce contexte, Technip se fixe pour objectif de continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires en tirant le meilleur parti du volume et de la qualité de son carnet de commandes actuel ainsi que de ses prises de commandes futures."

I. FAITS MARQUANTS

Les **prises de commandes** du premier semestre 2005 se sont élevées à 4 166 millions d'euros, soit plus du double de celles enregistrées au cours du premier semestre 2004 (1 969 millions d'euros). Les principaux contrats mis en vigueur pendant le premier semestre 2005 sont rappelés ci-dessous, avec l'indication de leur valeur en part du Groupe (quand l'information est publique) :

- un contrat avec Saudi Basic Industries Corporation (SABIC) pour la réalisation d'une importante unité de production d'éthylène et de propylène située à Yanbu en Arabie Saoudite ;
- deux contrats avec Canadian Natural Resources Ltd pour la réalisation du « coker » et de l'unité d'hydrogène destinés au projet Horizon de valorisation d'huiles extra-lourdes dans le nord de l'Alberta au Canada (valeur cumulée pour Technip : 700 millions d'euros) ;
- un contrat avec Petrovietnam pour la construction d'une nouvelle raffinerie à Dung Quat au Vietnam ;
- un contrat avec Total pour une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) destinée au champ d'Akpo, au large du Nigeria (540 millions de dollars) ;
- un contrat avec Petrobras portant sur l'ingénierie, la fabrication et la pose des conduites sous-marines associées au champ Roncador au Brésil (350 millions de dollars) ;
- un contrat avec Murphy Oil pour la conception et la réalisation d'une plate-forme de production de type Spar pour le champ de Kikeh au large de Sabah en Malaisie ;
- un contrat avec Norsk Hydro portant sur les conduites sous-marines des champs Fram East et Vilje en Mer du Nord norvégienne (147 millions d'euros) ;
- un contrat avec Hovensa pour une unité d'hydrotraitement dans la raffinerie de St. Croix dans les Iles Vierges américaines ;
- un contrat avec Murphy Oil portant sur l'ingénierie, la fabrication et la pose de conduites sous-marines pour le développement du champ de Kikeh en Malaisie ; et
- un contrat de service avec Saudi Aramco pour un complexe de traitement de gaz à Khursaniyah, en Arabie Saoudite. Ce contrat sera transformé ultérieurement en contrat forfaitaire clés en main.

Au 30 juin 2005, le **backlog** ⁽¹⁾ du Groupe s'élève à 8 210 millions d'euros, en hausse de 29,7% par rapport à celui du 30 juin 2004 (6 331 millions d'euros).

Par segment d'activité, le backlog au 30 juin 2005 se répartit ainsi :

- SURF ⁽²⁾ : 1 939 millions d'euros (1 856 millions d'euros au 30/06/04)
- Plates-formes ⁽³⁾ : 1 243 millions d'euros (1 022 millions d'euros au 30/06/04)
- Onshore Downstream : 4 887 millions d'euros (3 158 millions d'euros au 30/06/04)
- Industries : 141 millions d'euros (295 millions d'euros au 30/06/04)

⁽¹⁾ Partie restant à exécuter des contrats en vigueur

⁽²⁾ Subsea Umbilicals, Risers and Flowlines : fabrication et pose de conduites sous-marines

⁽³⁾ Plates-formes fixes ou flottantes de production en mer

En outre, au cours du premier semestre 2005, Technip a obtenu de la part de Qatar Petroleum une lettre d'intention pour une unité d'éthylène située à Ras Laffan au Qatar (800 millions de dollars).

Enfin, depuis la fin du deuxième trimestre 2005, Technip a signé des contrats et protocole d'accord pour les trois projets suivants, dont la valeur en part Technip est indiquée (si l'information est publique) :

- un contrat avec Chevron pour le développement sous-marin du champ d'Agbami situé au large du Nigeria (800 millions de dollars),
- deux contrats avec Statoil pour des activités de services sous-marins en Mer du Nord norvégienne (montant global de 567 millions d'euros) et
- un protocole d'accord avec Kuwait Olefin Company pour une unité d'éthylène à Shuaiba au Koweït.

La plupart de ces projets ainsi que le contrat clés en main Khursaniyah devraient entrer dans le backlog du Groupe au cours du deuxième semestre 2005. La valeur totale de ces différents contrats est de l'ordre de 2 900 millions d'euros.

II. RESULTATS

Les résultats des deuxième trimestre et premier semestre 2005 sont établis conformément aux normes IFRS et sont comparés aux résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2004 retraités aux normes IFRS (voir Annexes II et III).

Premier semestre 2005

A) Compte de résultat

Le **chiffre d'affaires** consolidé du premier semestre 2005 s'établit à 2 532,2 millions d'euros, quasiment inchangé par rapport à celui du premier semestre 2004.

- Dans le segment SURF, le chiffre d'affaires a augmenté de 22,0%, passant de 715,8 à 873,6 millions d'euros, en raison principalement d'une activité soutenue en Mer du Nord ainsi que de l'avancement de plusieurs grands projets en mer profonde, notamment en Afrique de l'Ouest et en Méditerranée.
- Dans le segment Plates-formes, le chiffre d'affaires ressort à 415,4 millions d'euros contre 507,9 millions d'euros au premier semestre 2004, soit une diminution de 18,2% qui résulte de l'achèvement en 2004 de plusieurs grands projets Spar dans le Golfe du Mexique. Le chiffre d'affaires de ce segment provient principalement de l'Afrique de l'Ouest, de la mer Caspienne, du Brésil et de l'Asie Pacifique.
- Dans le segment Onshore Downstream, le chiffre d'affaires s'établit à 1 111,2 millions d'euros, en retrait d'environ 5,2% par rapport à celui du premier semestre 2004 (1 172,2 millions d'euros). Cette évolution résulte de la baisse du dollar d'environ 5% sur un an, et de la relative faiblesse des prises de commandes dans ce segment d'activité au cours des trois premiers trimestres 2004. Le chiffre d'affaires du premier semestre provient de l'exécution de projets situés principalement au Moyen Orient, en Afrique de l'Ouest et en Europe Occidentale.
- Le chiffre d'affaires du segment Industries a augmenté de 3,3% passant de 127,8 millions d'euros au premier semestre 2004 à 132,0 millions d'euros au premier semestre 2005.

Le **résultat opérationnel** du Groupe pour le premier semestre 2005 atteint 116,4 millions d'euros (soit 4,6% du chiffre d'affaires), en progression de 13,2% par rapport au premier

semestre 2004 (102,8 millions d'euros, soit 4,1% du chiffre d'affaires). Les marges opérationnelles des différents segments d'activité ont évolué comme suit :

- Dans le segment SURF, le taux de marge atteint 7,9% au premier semestre 2005 à comparer à 9,2% au premier semestre 2004. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation du recours à des navires tiers pour exécuter divers contrats ;
- Le segment Plates-formes avait enregistré au premier semestre 2004 une faible marge (1,0%) en raison du changement intervenu au 1^{er} janvier 2004 dans la méthode de reconnaissance du résultat. Le taux de marge opérationnelle a, comme attendu, plus que doublé à 2,4% au premier semestre 2005, en ligne avec l'avancement des principaux contrats signés en 2003 et 2004 ;
- Dans le segment Onshore Downstream, le taux de marge opérationnelle atteint 3,6% à comparer à 3,5% au premier semestre 2004. Les grands contrats gagnés depuis le quatrième trimestre 2004 génèrent un chiffre d'affaires sur lequel aucun profit n'est reconnu en phase initiale d'exécution ;
- Dans le segment Industries, la marge opérationnelle est redevenue positive. Le premier semestre 2004 avait été impacté par des pertes sur un contrat au Moyen Orient, maintenant terminé.

Le **résultat financier** est une charge nette de 33,8 millions d'euros, à comparer à 26,6 millions d'euros au premier semestre 2004. Cela provient principalement :

- de l'application des normes IAS 32 et 39 sous le nouveau référentiel comptable IFRS, qui génère :
 - une charge sans incidence en trésorerie de 8,8 millions d'euros au titre de traitement des obligations convertibles conformément au "split accounting" (cf. annexe III),
 - un produit financier sans incidence en trésorerie de 2,6 millions d'euros, provenant de la réévaluation des instruments de couverture aux taux de change de clôture.
- des charges d'intérêts liées à l'Eurobond, émis en mai 2004, ressortent à 14,6 millions d'euros au premier semestre 2005, à comparer à 3,0 millions d'euros pour le premier semestre 2004.
- de produits financiers additionnels provenant de l'amélioration du niveau de la trésorerie.

La **charge d'impôt** s'établit à 27,8 millions d'euros, contre 26,1 millions d'euros au premier semestre 2004. Le taux d'impôt ressort à 33.7%.

Le **résultat net** s'élève à 55,0 millions d'euros à comparer aux 54,6 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2004.

Le **résultat net dilué par action**, en progression de 15,6% atteint 0,60 euros, à comparer à 0,52 euro au premier semestre 2004. En effet, les charges financières liées aux obligations convertibles, y compris la charge du « split accounting » sont retraitées pour le calcul du résultat net dilué par action.

B) Flux de trésorerie

La marge brute d'autofinancement s'établit à 160,7 millions d'euros. Le besoin en fonds de roulement s'est accru de 53,2 millions d'euros.

C) Bilan

Les capitaux propres (part du Groupe) s'élèvent à 1 927,4 millions d'euros, en augmentation de 75,8 millions d'euros. A concurrence de 32,8 millions d'euros, cette hausse provient de l'intégration dans les capitaux propres de la composante optionnelle des OCEANE en application du « split accounting », mis en application à compter du 1^{er} janvier 2005 (cf. annexe III).

Le Groupe a poursuivi son désendettement. En effet, la dette nette a été ramenée à 83,3 millions d'euros contre 166,7 millions d'euros au 31 décembre 2004. Le ratio de dette nette rapporté aux capitaux propres (« gearing ») ressort à 4,3% au 30 juin 2005 contre 9,0% au 31 décembre 2004.

Deuxième trimestre 2005

Le **chiffre d'affaires** trimestriel s'élève à 1 330,9 millions d'euros, en hausse de 4,4% sur celui de la même période l'an passé (1 274,8 millions d'euros). Cette croissance s'est concentrée sur l'activité SURF, qui affiche un taux de progression de 30,9%.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 66,0 millions d'euros, en hausse de 10,9% par rapport au deuxième trimestre 2004. La marge opérationnelle passe de 4,7% à 5,0%.

Les **charges financières** nettes, à 16,5 millions d'euros, sont stables par rapport au deuxième trimestre 2004. Elles incluent d'une part une charge additionnelle, sans incidence en trésorerie, à hauteur de 3,1 millions d'euros provenant du « split accounting », et d'autre part un gain de 2,6 millions d'euros lié à la réévaluation des instruments financiers aux taux de clôture. De plus, la trésorerie positive du Groupe a eu un impact positif sur les charges financières nettes.

La **charge d'impôt** pour le deuxième trimestre s'élève à 16,0 millions d'euros contre 14,5 millions d'euros un an plus tôt.

Après impôts, le **résultat net** s'élève à 33,3 millions d'euros, à comparer à 34,7 millions d'euros au deuxième trimestre 2004.

Le bénéfice par action retraité et entièrement dilué s'élève à 0,35 euro.

Au deuxième trimestre 2005, la marge brute d'autofinancement est de 98,6 millions d'euros. La variation du besoin en fonds de roulement a procuré au Groupe une ressource de 21,5 millions d'euros.

Avec un effectif de 20 000 personnes, Technip se classe parmi les 5 leaders mondiaux de l'ingénierie, de la construction et des services dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie. Le Groupe a son siège social à Paris. Il est coté à Paris et à New York. Les principaux centres d'ingénierie de Technip sont situés en France, en Italie, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Norvège, en Finlande, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, au Brésil, à Abu Dhabi, en Chine, en Inde, en Malaisie et en Australie. A l'appui de ses activités, le Groupe produit des conduites flexibles, des ombilicaux et des plates-formes dans ses usines et ses chantiers de construction en France, au Brésil, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Finlande et en Angola, et dispose pour l'installation des pipelines et la construction sous-marine d'une flotte importante de navires spécialisés.



Relations Analystes et Investisseurs

G. Christopher Welton

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 74
E-mail : cwelton@technip.com

Xavier d'Ouince

Tél. +33 (0) 1 47 78 25 75
E-mail : xdouince@technip.com

Relations Publiques

Laurence Bricq

Tél. +33 (0) 1 47 78 26 37
E-mail : lbricq@technip.com

Marina Toncelli

Tél. +33 (0) 1 47 78 66 69
E-mail : mtoncelli@technip.com

Site internet

www.technip.com

L'action Technip est cotée
sur les marchés suivants :



ANNEXE I (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros (sauf résultat dilué par action et nombre dilué d'actions)	Deuxième Trimestre		Premier Semestre	
	2005	2004	2005	2004
Chiffre d'affaires	1 330,9	1 274,8	2 532,2	2 523,7
Marge brute	145,1	145,5	279,9	271,9
Frais de recherche et développement	(6,9)	(8,8)	(13,8)	(15,7)
Frais commerciaux, généraux et administratifs, et autres	(72,2)	(77,2)	(149,7)	(153,4)
Résultat opérationnel	66,0	59,5	116,4	102,8
Produits (charges) financiers	(16,5)	(16,7)	(33,8)	(26,6)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	0,6	(0,1)	0,6
Résultat avant impôts	49,6	43,4	82,5	76,8
Impôts	(16,0)	(14,5)	(27,8)	(26,1)
Résultat de cession des activités non récurrentes	-	6,2	-	6,2
Intérêts minoritaires	(0,3)	(0,4)	0,3	(2,3)
Résultat net	33,3	34,7	55,0	54,6
Résultat Net	33,3	34,7	55,0	54,6
« Split Accounting » des OCEANE	3,1	-	7,6	-
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	3,6	3,9	6,5	5,9
Résultat net retraité	40,0	38,6	69,1	60,5
Nombre dilué d'actions ⁽¹⁾ en fin de période	114 642 768	116 068 728	114 642 768	116 068 728
Résultat dilué par action (€)	0,35	0,33	0,60	0,52

(1) Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée intègre les actions qui résulteraient de la conversion des OCEANE en actions nouvelles et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues. Le nombre totalement dilué d'actions pour 2004 a été ajusté pour prendre en compte la division par quatre du nominal de l'action le 13 mai 2005.

ANNEXE I (b)
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros	Premier Semestre
	2005
Résultat net	55,0
Amortissement des immobilisations	61,9
Prime de remboursement des OCEANE	5,9
Charge liée au « split accounting » des OCEANE	8,8
Charge liée aux plans d'options de souscription d'actions	2,8
Provisions long terme (engagements sociaux)	-
Impôts différés	25,2
Intérêts minoritaires et autres	1,1
Marge brute d'autofinancement	160,7
Variation du besoin en fonds de roulement	(53,2)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'exploitation	107,5
Investissements	(30,9)
Dividende	(32,0)
Divers	(0,2)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités d'investissement	(63,1)
Augmentation (diminution) de l'endettement	(4,3)
Augmentation de capital	2,0
Trésorerie	(9,1)
Flux de trésorerie net généré (consommé) par les activités de financement	(11,4)
Effet de change	35,8
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	68,8
Trésorerie au 31 décembre 2004	1 434,0
Trésorerie au 30 juin 2005	1 502,8
	(68,8)

ANNEXE I (c)
BILAN CONSOLIDE
Normes IFRS

En millions d'euros

	30 juin 2005 (Non audité)	31 déc. 2004 (Audité) *
Actifs immobilisés	3 234,6	3 232,5
Impôts différés (actif)	145,0	66,6
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	3 379,6	3 299,1
Contrats de construction	310,2	400,6
Stocks, créances clients et autres créances	1 434,4	1 283,9
Trésorerie et équivalents	1 502,8	1 434,0
TOTAL ACTIFS COURANTS	3 247,4	3 118,5
TOTAL ACTIF	6 627,0	6 417,6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 927,4	1 851,6
Intérêts minoritaires	11,0	9,8
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 938,4	1 861,4
Emprunt OCEANE	634,1	670,9
Autres dettes financières long terme	743,9	737,8
Provisions pour risques et charges	115,3	115,4
Impôts différés (passif)	111,3	115,5
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 604,6	1 639,6
Dettes financières court terme	208,1	192,0
Provisions pour risques et charges	134,1	121,4
Contrats de construction	1 198,0	915,6
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 543,8	1 687,6
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 084,0	2 916,6
TOTAL PASSIF	6 627,0	6 417,6

* N'inclut pas les normes IAS 32 et 39 dont la mise en application est intervenue au 1^{er} janvier 2005.

Variation des capitaux propres	
Capitaux propres au 31 décembre 2004	1 851,6
Résultat net au 30 juin 2005	55,0
Augmentation de capital résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions	2,0
Composante optionnelle de l'emprunt OCEANE	32,8
Paiement du dividende	(32,0)
Ecarts de conversion et divers	18,0
Capitaux propres au 30 juin 2005	1 927,4

ANNEXE I (d)
Normes IFRS
 Non audité

En millions d'euros

	Chiffre d'affaires par région					
	Deuxième Trimestre			Premier Semestre		
	2005	2004	Var.	2005	2004	Var.
Europe, Russie, Asie C.	386	286	35,0%	669	510	31,2%
Afrique	349	291	19,9%	687	627	9,6%
Moyen Orient	240	330	-27,3%	514	677	-24,1%
Asie Pacifique	90	108	-16,7%	194	197	-1,5%
Amériques	266	260	2,3%	468	513	-8,8%
Total	1 331	1 275	4,4%	2 532	2 524	0,3%

ANNEXE I (e)
Informations supplémentaires par segment d'activité
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros	Deuxième trimestre 2005	Deuxième trimestre 2004	Var.	Premier semestre 2005	Premier semestre 2004	Var.
SURF						
Chiffre d'affaires	472,8	361,3	30,9%	873,6	715,8	22,0%
Marge brute	69,4	60,7	14,3%	132,5	119,6	10,8%
Résultat opérationnel	37,6	37,9	-0,8%	68,6	66,1	3,8%
PLATES - FORMES						
Chiffre d'affaires	235,6	246,6	-4,5%	415,4	507,9	-18,2%
Marge brute	24,5	25,8	-5,0%	41,8	37,0	13,0%
Résultat opérationnel	6,5	6,1	6,6%	10,1	5,1	98,0%
ONSHORE DOWNSTREAM						
Chiffre d'affaires	557,9	599,9	-7,0%	1 111,2	1 172,2	-5,2%
Marge brute	45,0	52,2	-13,8%	92,2	104,1	-11,4%
Résultat opérationnel	20,5	19,4	5,7%	40,3	39,3	2,5%
INDUSTRIES						
Chiffre d'affaires	64,6	67,0	-3,6%	132,0	127,8	3,3%
Marge brute	6,2	6,8	-8,8%	13,4	11,2	19,6%
Résultat opérationnel	1,5	(2,0)	ns	2,2	(1,7)	ns
CORPORATE						
Résultat opérationnel	(0,1)	(1,9)	ns	(4,8)	(6,0)	ns

ns : non significatif
na : non applicable

ANNEXE I (f)
PRISES DE COMMANDES & BACKLOG
 Non audité

En millions d'euros

	Prises de commandes par segment d'activité					
	Deuxième Trimestre			Premier Semestre		
	2005	2004	Var.	2005	2004	Var.
SURF	533	382	39,5%	986	761	29,6%
Plates-formes	492	305	61,1%	733	532	37,9%
Onshore Downstream	1 270	354	258,4%	2 394	582	311,5%
Industries	14	51	-71,8%	53	94	-44,1%
Total	2 309	1 092	111,4%	4 166	1 969	111,6%

	Backlog par segment d'activité		
	Au 30 juin		
	2005	2004	Var.
SURF	1 939	1 856	4,5%
Plates-formes	1 243	1 022	21,7%
Onshore Downstream	4 887	3 158	54,7%
Industries	141	295	-52,3%
Total	8 210	6 331	29,7%

	Backlog par région		
	Au 30 juin		
	2005	2004	Var.
Europe, Russie, Asie C.	969	1 188	-18,4%
Afrique	1 664	1 835	-9,3%
Moyen Orient	2 709	1 667	62,5%
Asie Pacifique	1 073	581	84,7%
Amérique	1 795	1 060	69,3%
Total	8 210	6 331	29,7%

	Ecoulement du Backlog au 30 juin 2005				
	SURF	Plates-formes	Onshore Downstream	Industries	Groupe
2005 (2^{ème} semestre)	791	506	1 015	103	2 415
2006	1 103	511	2 040	26	3 680
2007 et au delà	45	226	1 832	12	2 115
Total	1 939	1 243	4 887	141	8 210

ANNEXE I (g)
TRESORERIE & TAUX DE CHANGE
Normes IFRS
Non audité

En millions d'euros

	Trésorerie / Endettement	
	30 juin 2005	31 déc. 2004
Valeurs mobilières de placement	649	739
Trésorerie	854	695
Trésorerie totale (A)	1 503	1 434
Dette à court terme	208	192
Dette à long terme	1 378	1 409
Dette totale (B)	1 586	1 601
Dette nette (B - A)	83	167

Taux de change (euro contre devises)

	Compte de résultat			Bilan		
	1^{er} semestre 2005	2^{ème} semestre 2004	1^{er} semestre 2004	30 juin 2005	31 déc. 2004	30 juin 2004
USD	1,29	1,24	1,23	1,21	1,36	1,22
GBP	0,69	0,68	0,67	0,67	0,71	0,67

ANNEXE I (h)
Dotation aux amortissements par segment d'activité (Normes IFRS)
 Non audité

En millions d'euros	Dotations aux amortissements (IFRS)	
	Deuxième Trimestre 2005	Premier Semestre 2005
SURF	(23,6)	(46,9)
Plates-formes	(3,2)	(7,0)
Onshore Downstream	(2,6)	(4,8)
Industries	(0,6)	(1,1)
Corporate	(1,0)	(2,1)
Total	(31,0)	(61,9)

ANNEXE II (a)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
du premier trimestre 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS ⁽¹⁾
Non Audité

En millions d'euros
(sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Normes Françaises	Retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	1 249,8	(0,9)	1 248,9
Marge brute	154,7	(28,3)	126,4
Dotations aux amortissements	(29,7)	29,7 ⁽²⁾	-
Frais de recherche et développement	(7,6)	0,7	(6,9)
Frais commerciaux	(24,3)	(2,1)	(26,4)
Frais généraux et administratifs	(43,1)	0,7	(42,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(0,7)	(6,4)	(7,1)
Amortissement des survaleurs	(29,2)	28,9 ⁽³⁾	(0,3)
Résultat opérationnel	20,1 ⁽⁴⁾	23,2 ⁽⁵⁾	43,3
Produits (charges) financiers	(7,9)	(2,0) ⁽⁶⁾	(9,9)
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat avant impôts	12,2	21,2	33,4
Impôts	(13,8)	2,2 ⁽⁷⁾	(11,6)
Résultat de cession des activités non récurrentes	-	-	-
Intérêts minoritaires	(1,7)	(0,2)	(1,9)
Résultat net	(3,3)	23,2	19,9
Résultat net avant amortissement des survaleurs et éléments exceptionnels	26,6		
Résultat net	(3,3)		19,9
Amortissement des survaleurs	29,2		-
Eléments exceptionnels nets	0,7		-
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	2,0		2,0
Résultat net retraité (A)	28,6		21,9
Nombre dilué d'actions ⁽⁸⁾ au 31 mars 2004 (B)		115 865 800	
Résultat dilué par action (€) (A/B)	0,25		0,19

Notes sur la page suivante

Notes sur le passage des normes françaises aux normes IFRS : 1^{er} trimestre 2004

- (1) A l'exclusion des normes IAS 32/39, dont la mise en application est intervenue au 1er janvier 2005.
- (2) Les dotations aux amortissements de (29,7) M€ en normes françaises, ont été complétées de (0,9) M€ suite au retraitement de la durée d'amortissement des écarts d'acquisition relatifs aux bateaux et de +1,3 M€ suite à la mise en place de l'approche par composant, puis affectées pour partie aux coûts directs en diminution de la marge brute (25,5) M€ et pour le solde aux frais généraux et administratifs (3,8) M€.
- (3) Le montant de l'amortissement des survaleurs a été extourné à hauteur de 28,9 M€.
- (4) Le résultat exceptionnel en normes françaises au 31 mars 2004 pour (0,7) M€ a été reclassé dans le résultat opérationnel.
- (5) Les autres ajustements IFRS de la période sur le résultat opérationnel s'élèvent à (6,2) M€ avant impôt et correspondent principalement à :
 - (4,2) M€ sur les contrats de construction au titre de l'enregistrement en charges des frais de proposition constatés selon les normes françaises dans le coût des contrats,
 - (0,4) M€ au titre du retraitement de la charge de loyer Adria,
 - 1,2 M€ de reprises de provisions sur les engagements sociaux correspondant à la différence entre les provisions constituées selon les normes françaises et les provisions calculées selon la norme IAS 19,
 - (1,5) M€ au titre des options de souscription d'actions comptabilisées en charge à compter de 2004 selon la norme IFRS 2.
- (6) L'impact négatif de (2,0) M€ sur le résultat financier avant impôt provient essentiellement de la charge complémentaire sur l'évaluation des engagements sociaux correspondant aux intérêts financiers placés.
- (7) L'impact sur l'impôt de 2,2 M€ correspond à l'impôt différé actif enregistré sur tous les retraitements IFRS présentés ci-dessus.
- (8) Le nombre d'actions totalement diluées intègre les actions nouvelles qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues. Le nombre totalement dilué d'actions pour 2004 a été ajusté pour prendre en compte la division par quatre du nominal de l'action le 13 mai 2005

ANNEXE II (b)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
du deuxième trimestre 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS ⁽¹⁾
Non Audité

En millions d'euros
(sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Normes Françaises	Retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	1 271,2	3,6	1 274,8
Marge brute	168,6	(23,1)	145,5
Dotations aux amortissements	(29,4)	29,4 ⁽²⁾	-
Frais de recherche et développement	(8,1)	(0,7)	(8,8)
Frais commerciaux	(26,0)	(5,4)	(31,4)
Frais généraux et administratifs	(34,1)	(7,1)	(41,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(6,4)	1,8	(4,6)
Amortissement des survaleurs	(29,4)	29,4 ⁽³⁾	-
Résultat opérationnel	35,2 ⁽⁴⁾	24,3 ⁽⁵⁾	59,5
Produits (charges) financiers	(12,5)	(4,2) ⁽⁶⁾	(16,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,8	(0,2)	0,6
Résultat avant impôts	23,5	19,9	43,4
Impôts	(18,2)	3,7 ⁽⁷⁾	(14,5)
Résultat de cession des activités non récurrentes	-	6,2 ⁽⁸⁾	6,2
Intérêts minoritaires	(0,6)	0,2	(0,4)
Résultat net	4,6	30,1	34,7
Résultat net avant amortissement des survaleurs et éléments exceptionnels	40,4		
Résultat net	4,6		34,7
Amortissement des survaleurs	29,4		-
Eléments exceptionnels nets	6,4		-
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	3,9		3,9
Résultat net retraité (A)	44,3		38,6
Nombre dilué d'actions ⁽⁹⁾ au 30 juin 2004 (B)	116 068 728		
Résultat dilué par action (€) (A/B)	0,38		0,33

Notes sur la page suivante

Notes sur le passage des normes françaises aux normes IFRS : 2^{ème} trimestre 2004

- (1) A l'exclusion des normes IAS 32/39, dont la mise en application est intervenue au 1er janvier 2005.
- (2) Les dotations aux amortissements de (29,4) M€ en normes françaises, ont été complétées de (0,9) M€ suite au retraitement de la durée d'amortissement des écarts d'acquisition relatifs aux bateaux et de +1,3 M€ suite à la mise en place de l'approche par composant, puis affectées pour partie aux coûts directs en diminution de la marge brute (25,1) M€ et pour le solde aux frais généraux et administratifs (3,9) M€.
- (3) Le montant de l'amortissement des survaleurs a été extourné à hauteur de 29,4 M€.
- (4) Le résultat exceptionnel en normes françaises au 30 juin 2004 pour (6,4) M€ a été reclassé en résultat de cession des activités non récurrentes pour 2,9 M€ et en résultat opérationnel pour (9,3) M€.
- (5) Les autres ajustements IFRS de la période sur le résultat opérationnel s'élèvent à (3,8) M€ avant impôt et correspondent principalement à :
 - (3,7) M€ sur les contrats de construction au titre de l'enregistrement en charges des frais de proposition constatés selon les normes françaises dans le coût des contrats,
 - (0,4) M€ au titre du retraitement de la charge de loyer Adria,
 - 1,2 M€ de reprises de provisions sur les engagements sociaux correspondant à la différence entre les provisions constituées selon les normes françaises et les provisions calculées selon la norme IAS 19,
 - (1,5) M€ au titre des options de souscription d'actions comptabilisées en charge à compter de 2004 selon la norme IFRS 2.
- (6) L'impact négatif de (4,2) M€ sur le résultat financier avant impôt provient essentiellement :
 - de la charge complémentaire de (1,0) M€ sur l'évaluation des engagements sociaux correspondant aux intérêts financiers placés,
 - de la charge complémentaire de (3,6) M€ relative aux frais d'émissions des obligations.
- (7) L'impact sur l'impôt de 3,7 M€ correspond à l'impôt différé actif enregistré sur tous les retraitements IFRS présentés ci-dessus.
- (8) L'impact sur le résultat de cession des activités non récurrentes de 6,2 M€ comprend la reprise des provisions pour engagements sociaux de la société EHR cédée sur la période pour 3,3 M€ complétée de la plus-value nette de cession pour 2,9 M€.
- (9) Le nombre d'actions totalement diluées intègre les actions nouvelles qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues. Le nombre totalement dilué d'actions pour 2004 a été ajusté pour prendre en compte la division par quatre du nominal de l'action le 13 mai 2005.

ANNEXE II (c)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
du troisième trimestre 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS ⁽¹⁾
Non Audité

En millions d'euros
(sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Normes Françaises	Retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	1 303,5	(0,6)	1 302,9
Marge brute	178,9	(23,8)	155,1
Dotations aux amortissements	(28,6)	28,6 ⁽²⁾	-
Frais de recherche et développement	(6,5)	-	(6,5)
Frais commerciaux	(20,9)	0,8	(20,1)
Frais généraux et administratifs	(47,6)	(7,1)	(54,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(5,1)	0,3	(4,8)
Amortissement des survaleurs	(29,6)	29,8 ⁽³⁾	0,2
Résultat opérationnel	40,6 ⁽⁴⁾	28,6 ⁽⁵⁾	69,2
Produits (charges) financiers	(16,1)	(1,2) ⁽⁶⁾	(17,3)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	-	0,1
Résultat avant impôts	24,6	27,5	52,0
Impôts	(19,0)	2,1 ⁽⁷⁾	(16,9)
Résultat de cession des activités non récurrentes	-	(1,0) ⁽⁸⁾	(1,0)
Intérêts minoritaires	(0,5)	-	(0,5)
Résultat net	5,1	28,5	33,6
Résultat net avant amortissement des survaleurs et éléments exceptionnels	38,9		
Résultat net	5,1		33,6
Amortissement des survaleurs	29,6		-
Eléments exceptionnels nets	5,1		-
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	4,6		4,6
Résultat net retraité (A)	44,4		38,2
Nombre dilué d'actions ⁽⁹⁾ au 30 septembre 2004 (B)		116 066 064	
Résultat dilué par action (€) (A/B)	0,38		0,33

Notes sur la page suivante

Notes sur le passage des normes françaises aux normes IFRS : 3^{ème} trimestre 2004

- (1) A l'exclusion des normes IAS 32/39, dont la mise en application est intervenue au 1er janvier 2005.
- (2) Les dotations aux amortissements de (28,6) M€ en normes françaises, ont été complétées de (0,9) M€ suite au retraitement de la durée d'amortissement des écarts d'acquisition relatifs aux bateaux et de +1,3 M€ suite à la mise en place de l'approche par composant, puis affectées pour partie aux coûts directs en diminution de la marge brute (24,3) M€ et pour le solde aux frais généraux et administratifs (3,9) M€.
- (3) Le montant de l'amortissement des survaleurs a été extourné à hauteur de 29,8 M€.
- (4) Le résultat exceptionnel en normes françaises au 30 septembre 2004 pour (5,1) M€ a été reclassé en résultat des activités non récurrentes pour (1,0) M€ et en résultat opérationnel pour (4,1) M€.
- (5) Les autres ajustements IFRS de la période sur le résultat opérationnel s'élèvent à (2,6) M€ avant impôt et correspondent principalement à :
 - (3,0) M€ sur les contrats de construction au titre de l'enregistrement en charges des frais de proposition constatés selon les normes françaises dans le coût des contrats,
 - (0,4) M€ au titre du retraitement de la charge de loyer Adria,
 - 1,2 M€ de reprises de provisions sur les engagements sociaux correspondant à la différence entre les provisions constituées selon les normes françaises et les provisions calculées selon la norme IAS 19,
 - (1,5) M€ au titre des options de souscription d'actions comptabilisées en charge à compter de 2004 selon la norme IFRS 2.
- (6) L'impact négatif de (1,2) M€ sur le résultat financier avant impôt provient essentiellement de la charge complémentaire liée à l'évaluation des engagements sociaux correspondant aux intérêts financiers placés.
- (7) L'impact sur l'impôt de 2,1 M€ correspond à l'impôt différé actif enregistré sur tous les retraitements IFRS présentés ci-dessus.
- (8) L'impact sur le résultat de cession des activités non récurrentes de (1,0) M€ correspond essentiellement au solde du résultat exceptionnel relatif à la cession de EHR.
- (9) Le nombre d'actions totalement diluées intègre les actions nouvelles qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues. Le nombre totalement dilué d'actions pour 2004 a été ajusté pour prendre en compte la division par quatre du nominal de l'action le 13 mai 2005.

ANNEXE II (d)
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
du quatrième trimestre 2004
Tableau de passage des normes françaises aux normes IFRS ⁽¹⁾
Non Audité

En millions d'euros
(sauf résultat dilué par action et nombre d'actions diluées)

	Normes Françaises	Retraitements	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	1 316,5	(2,2)	1 314,3
Marge brute	166,4	(30,3)	136,1
Dotations aux amortissements	(28,5)	28,5 ⁽²⁾	-
Frais de recherche et développement	(8,0)	-	(8,0)
Frais commerciaux	(25,5)	4,3	(21,2)
Frais généraux et administratifs	(42,0)	(3,2)	(45,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(3,9)	(3,2)	(7,1)
Amortissement des survaleurs	(29,2)	28,5 ⁽³⁾	(0,7)
Résultat opérationnel	29,3 ⁽⁴⁾	24,7 ⁽⁵⁾	53,9
Produits (charges) financiers	(17,5)	(4,9) ⁽⁶⁾	(22,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,3	-	0,3
Résultat avant impôts	12,1	19,8	31,8
Impôts	(14,2)	2,8 ⁽⁷⁾	(11,4)
Résultat de cession des activités non récurrentes	-	2,6 ⁽⁸⁾	2,6
Intérêts minoritaires	0,4	-	0,4
Résultat net	(1,7)	25,2	23,4
Résultat net avant amortissement des survaleurs et éléments exceptionnels	31,4		
Résultat net	(1,7)		23,4
Amortissement des survaleurs	29,2		-
Eléments exceptionnels nets	3,9		-
Charges financières relatives à l'OCEANE, nettes d'impôt	3,4		3,4
Résultat net retraité (A)	34,8		26,8
Nombre dilué d'actions ⁽⁹⁾ au 31 décembre 2004 (B)		115 544 936	
Résultat dilué par action (€) (A/B)	0,30		0,23

Notes sur la page suivante

Notes sur le passage des normes françaises aux normes IFRS : 4^{ème} trimestre 2004

- (1) A l'exclusion des normes IAS 32/39, dont la mise en application est intervenue au 1er janvier 2005.
- (2) Les dotations aux amortissements de (28,5) M€ en normes françaises, ont été complétées de (0,9) M€ suite au retraitement de la durée d'amortissement des écarts d'acquisition relatifs aux navires et de +1,3 M€ suite à la mise en place de l'approche par composant, puis affectées pour partie aux coûts directs en diminution de la marge brute (24,2) M€ et pour le solde aux frais généraux et administratifs (3,9) M€.
- (3) Le montant de l'amortissement des survaleurs a été extourné à hauteur de 28,5 M€.
- (4) Le résultat exceptionnel en normes françaises au 31 décembre 2004 pour (3,9) M€ a été reclassé en résultat des activités non récurrentes pour 3,5 M€ et en résultat opérationnel pour (7,4) M€.
- (5) Les autres ajustements IFRS de la période sur le résultat opérationnel s'élèvent à 0,6 M€ avant impôt et correspondent principalement à :
 - 1,3 M€ sur les contrats de construction au titre de l'enregistrement en charges des frais de proposition constatés selon les normes françaises dans le coût des contrats,
 - (0,4) M€ au titre du retraitement de la charge de loyer Adria,
 - 1,2 M€ de reprises de provisions sur les engagements sociaux correspondant à la différence entre les provisions constituées selon les normes françaises et les provisions calculées selon la norme IAS 19,
 - (1,5) M€ au titre des options de souscription d'actions comptabilisées en charge à compter de 2004 selon la norme IFRS 2.
- (6) L'impact négatif de (4,9) M€ sur le résultat financier avant impôt provient essentiellement:
 - de la charge complémentaire de (1,2) M€ sur l'évaluation des engagements sociaux correspondant aux intérêts financiers placés,
 - de la charge complémentaire de (3,7) M€ correspondant à l'annulation des charges à répartir et des écarts de conversion actif.
- (7) L'impact sur l'impôt de 2,8 M€ correspond à l'impôt différé enregistré sur tous les retraitements IFRS présentés ci-dessus (3,7 M€) et au reclassement en résultat de cession des activités non récurrentes des impacts fiscaux sur les cessions des immeubles Westhill et Boulogne à hauteur de (0,9) M€.
- (8) L'impact sur le résultat de cession des activités non récurrentes de 2,6 M€ correspond essentiellement au reclassement des impacts nets des cessions des immeubles Westhill et Boulogne classés en exceptionnels en normes françaises
- (9) Le nombre d'actions totalement diluées intègre les actions nouvelles qui résulteraient de la conversion des OCEANE et de l'exercice des options de souscription, et exclut les actions auto-détenues. Le nombre totalement dilué d'actions pour 2004 a été ajusté pour prendre en compte la division par quatre du nominal de l'action le 13 mai 2005.

ANNEXE III

Le traitement comptable des OCEANE de Technip selon les nouvelles normes IAS 32 et 39

IAS 32

Selon les normes comptables internationales (IFRS), le standard IAS 32 dispose que les OCEANE de Technip doivent être divisées en deux composants ; le premier étant de la dette, le second étant intégré dans les capitaux propres. Ce traitement est communément appelé « Split Accounting ». Les raisons de ce traitement sont les suivantes :

- Dans la mesure où le propriétaire d'OCEANE a la possibilité de convertir ses OCEANE en actions Technip, les normes IFRS disposent que cette « option » de conversion soit quantifiée et considérée comme des capitaux propres,
- La dette (obligation) est inscrite au passif du bilan consolidé du Groupe.

Avant l'application du « split accounting » à partir du 1^{er} janvier 2005, les OCEANE de Technip étaient totalement comptabilisées comme de la dette (Obligation) pour un montant de 670,9 millions d'euros au 31 décembre 2004. Au 1^{er} Janvier 2005, ce montant a été séparé en une composante dette de 636 millions d'euros, et une composante intégrée aux fonds propres de 34,9 millions d'euros. A la suite du rachat d'OCEANE par Technip au premier semestre 2005, la composante dette ressortait à 620,9 millions d'euros au 30 juin 2005.

IAS 39

Les OCEANE de Technip portent un intérêt annuel de 1%. Le montant des intérêts annuels se calcule sur la base du nominale des OCEANE disponibles. Le paiement de ces intérêts se fait par décaissement de trésorerie.

Selon les anciennes normes comptables, il y avait aussi une charge, sans incidence en trésorerie, associée à l'amortissement des frais d'émission de l'OCEANE et à l'amortissement de la prime de remboursement. Sur une base annuelle, cela représentait approximativement 2,5% du montant des OCEANE disponibles. Par conséquent, les charges financières associées aux OCEANE pour une année s'élevaient à 3,5% (1% payé en numéraire, et 2,5% sans incidence en trésorerie).

Selon la norme IAS 39, l'intérêt est calculé et intégré au compte de résultat, sur la base du « taux d'intérêt effectif ». Ce taux prend en considération, entre autres choses, l'impact du paiement futur des intérêts jusqu'à la maturité de l'obligation (1^{er} janvier 2007). Dans le cas de Technip, le « taux d'intérêt effectif » est approximativement de 6,2%. La charge financière correspondante, comptabilisée dans le compte de résultat, est calculée sur la seule composante dette de l'OCEANE en accord avec le principe du « split accounting ».

La différence entre les 6,2% de taux d'intérêt effectif et le 1% d'intérêt payé effectivement à l'obligataire, est sans incidence en trésorerie.